

## 1. Bienvenue

Valérie ouvre la séance à 9h35 en souhaitant à chacun la bienvenue à Lourtier pour notre Assemblée Générale, en remerciant d'ores et déjà ses collègues et amis chanteurs de l'Edelweiss pour l'organisation de cette dernière.

Elle salue en particulier la présence de notre Président d'honneur, Robert Gay-des-Combes, ainsi que de notre membre d'honneur Mme Christine Thétaz. Elle salue également le Président de la Fédération cantonale M. Fabien Albasini ainsi que le représentant de l'autorité communale, M. Fabien Sauthier, Président de la commune de Val de Bagnes, qui nous transmettront leur message durant cette assemblée.

Elle rajoute à ses salutations MM. Damien Luy et Michel Roulin, compositeurs du chant d'ensemble de notre 54ème rassemblement que Solange, notre Présidente de la COMU, vous présentera tout à l'heure.

De plus, elle excuse l'absence de Mme et M. Françoise et Pascal Luy, Mme Elisabeth Bruchez, membres d'honneur, ainsi que celle de Mme Renata Côte-Szopny, membre de la commission de musique.

Selon la tradition, une minute de silence en mémoire de nos défunts est demandée. Ce temps d'arrêt doit nous permettre d'entrer en communion avec les membres de nos chorales et de nos familles disparus depuis notre dernière assemblée. Une pensée toute particulière pour le papa de notre ami et choriste de Lourtier, Olivier, qui vient de nous quitter. Le chant « Au-delà des Cèdres » est entonné par le chœur l'Edelweiss.

Une modification a été apportée à l'ordre du jour, avec la présentation de la prochaine fête en dernier point. Ainsi que l'intervention de M. Fabien Sauthier au point 6 car il doit s'en aller pour d'autres obligations.

Le nouvel ordre du jour est adopté.

## 2. Contrôle des présences

71 personnes sont présentes à cette assemblée. 29 chorales adultes / 49 bulletins de vote distribués.

## 3. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs choisis par Valérie sont : Mme Bernadette Maret de l'Echo du Mont-Brun du Châble et M. Dominique Lovey du Chœur St-Michel de Martigny-Bourg.

## 4. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26.10.2024 à Martigny-Bourg

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le dernier procès-verbal est donc approuvé. Valérie profite de remercier la « dévouée » secrétaire qui a rédigé ce PV.

## 5. Mot de la présidente

Voici les paroles prononcées par Mme Valérie Guigoz :

En préambule, je tiens à remercier le chœur mixte Saint-Michel de Martigny-Bourg pour l'organisation de notre dernier rassemblement. J'y ai personnellement vécu deux jours de fête mémorables avec en point d'orgue de très beaux concerts dans un lieu particulièrement adéquat, votre magnifique Eglise. Merci pour votre investissement à l'organisation de cette fête.

Je me tiens devant vous ce matin avec une émotion particulière alors que se termine mon mandat à la Présidence de notre Groupement. Dire à l'homme civilisé d'aujourd'hui quelque chose d'essentiel est une tâche des plus difficiles que l'on puisse imaginer, ma syntaxe sera donc ce matin celle du cœur.

J'ai accepté cette responsabilité avec plaisir, animée d'une profonde passion pour l'art choral. Ensemble, nous avons vécu de belles aventures, surmonté des défis et partagé des moments inoubliables. La gratitude est la vitamine de la relation. Je tiens à l'exprimer à chacun d'entre vous. Votre enthousiasme et votre dévouement contribuent à faire de notre Groupement un lieu vibrant, où l'art vocal peut s'épanouir. Que ce soit lors de réunions, lors de concerts ou lors de nos rassemblements annuels, chaque instant passé à vos côtés a été un véritable cadeau.

Je souhaiterais remercier en particulier les membres de votre comité pour leur soutien indéfectible. Je vous encourage à poursuivre votre engagement avec votre immense énergie. C'est elle qui a fait de nous plus qu'un comité, mais une seconde famille unie par l'amitié et l'amour de la musique.

Nous n'avons, bien entendu, pas toujours été d'accord sur tout, ne dit-on pas d'ailleurs que lorsque tout le monde est du même avis, c'est que personne n'a beaucoup réfléchi ! Alors je vous demande pardon si j'ai parfois blessé certains d'entre vous, je n'ai toujours désiré, toutefois, que le bien de notre Groupement. J'aime à me persuader que le jour où nous serons gouvernés par des robots programmés, quelques miraculés se souviendront avec une tendresse infinie de ceux qui étaient encore faillibles.

Je suis confiante en mon successeur, qui sera bientôt élu, et qui poursuivra cette belle aventure. Je souhaite que vous lui apportiez le même soutien que vous m'avez accordé.

Ensemble continuons à faire résonner nos voix, à toucher les cœurs, et à insuffler la joie dans notre Groupement.

Merci pour ces moments partagés, merci pour votre confiance, merci de m'avoir accordé le droit d'interpréter ma part de musique dans votre partition et de m'avoir permis de tenir la note jusqu'au bout....

#### Prise de parole de M. Jean-Michel Hiroz pour remercier Valérie

Chers amis chanteurs,

Permettez-moi, au nom du comité du Groupement des Sociétés de Chant du Bas-Valais et en votre nom, d'adresser mes sincères remerciements à notre présidente Valérie qui a œuvré durant 13 ans au sein du comité de notre association et durant 7 ans comme présidente. En effet, c'est au début de la saison 2018-2019 qu'elle a pris le gouvernail de notre comité après 6 années comme membre ou vice-présidente.

Chère Valérie,

En toute simplicité, comme tu l'aimes, et au nom de tous les chanteurs présents dans cette salle, je voudrais te remercier pour ton engagement sans faille au sein du comité du Groupement des Sociétés de Chant du Bas-Valais.

- ✓ Merci pour ces 13 années durant lesquelles tu as donné sans compter ton temps, ton énergie, ta motivation et ton amour de l'art choral à notre comité et à notre Groupement.
- ✓ Merci d'avoir présidé notre comité durant 7 ans ; années durant lesquelles il a fallu traverser la tempête du COVID en maintenant des contacts réguliers avec les différentes sociétés, ce que tu as toujours fait avec beaucoup de tact, dans un esprit positif et encourageant.
- ✓ Merci pour ta disponibilité, ton écoute et ton humilité, soit au sein de notre comité, soit à l'égard des sociétés membres du Groupement et surtout à l'égard de chaque chanteur rencontré lors d'un concert ou lors de la fête de chant.

Nous te souhaitons plein succès pour la 54e fête des chanteurs du Bas-Valais où tu partages la présidence du comité d'organisation avec Monsieur Alain Maret.

Une magnifique version du chant Sentiers Valaisans, dont les paroles ont été revisitée par Solange Besson a été interprété par le chœur de Lourtier et les membres du comité et de la commission de musique du groupement que Valérie n'a pu qu'écouter, avec émotion.

## **6. Discours de M. Fabien Sauthier, Président de la Commune Val de Bagnes**

Voici les paroles prononcées par M. Sauthier :

*Madame la Présidente, chère Valérie, Chers membres d'honneur, Chers membres du comité, Chers représentants de la commission musicale, Chers invités, Mesdames, Messieurs,*

*C'est un vrai plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Val de Bagnes, ici à Lourtier, pour votre assemblée générale annuelle présidée par ma collègue du Conseil municipal, Valérie.*

*Nous sommes réunis dans un village qui a, bien malgré lui, fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. Les laves torrentielles ont durement touché le Haut val de Bagnes...vous l'avez probablement perçu en traversant le pont qui permet de relier Lourtier au reste de la Commune.*

*Alors, votre présence aujourd'hui est doublement précieuse. Merci à chacune et chacun d'entre vous d'avoir fait le déplacement dans notre commune.*

*J'espère sincèrement que vous passerez ici un moment agréable, empreint de convivialité et de partage.*

*Val de Bagnes, vous le savez peut-être, entretient un lien fort avec la culture sous toutes ses formes. Des arts aux traditions, notre population s'implique avec enthousiasme et passion. Nos 115 associations culturelles et sportives, dynamiques tout au long de l'année, en sont la meilleure preuve.*

*Les autorités communales les soutiennent activement, conscientes de tout ce qu'elles apportent à la vie locale : de la cohésion, de la joie, du lien. Et votre association, bien sûr, y contribue pleinement.*

*Alors, merci à vous pour votre engagement, votre énergie et votre sens du collectif.*

*Pour celles et ceux qui découvrent notre région, Val de Bagnes est née de la fusion de Bagnes et de Vollèges, en 2021. C'est aujourd'hui la cinquième plus grande commune de Suisse, avec ses 302 km<sup>2</sup> — davantage que les cantons de Schaffhouse, Genève ou Zoug, rien que ça ! Nous comptons 25 villages et hameaux, dont la station de Verbier, et environ 10'800 habitants. Près d'un tiers sont d'origine étrangère, représentant 65 nationalités — un beau reflet de notre ouverture et de notre diversité. Le tourisme et la culture sont au cœur de notre économie. Les sports d'hiver restent bien sûr essentiels, mais la belle saison regorge aussi d'activités, d'événements, et de moments de partage. Le futur projet de Centre culturel de Verbier, pensé en partenariat avec le Verbier Festival, en est un magnifique exemple.*

*Notre commune a toujours soutenu — et continuera de soutenir — les associations et les manifestations culturelles. Elles nourrissent le lien social, renforcent notre tissu local et nous rappellent combien il est important de faire les choses ensemble. En ces temps où le monde semble parfois courir trop vite, ces moments de rencontre, de musique ou de chant ont une valeur inestimable.*

*Merci encore à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement au service de la collectivité.*

*Je vous souhaite une excellente assemblée... et surtout, beaucoup de plaisir à partager ce que vous aimez le plus : le chant, la musique et l'amitié.*

*Merci de m'avoir écouté.*

## **7. Présentation des comptes**

Mme Claire-Lise Chabbey, caissière, présente les comptes du 26.10.2024 au 22.10.2025 et annonce une augmentation de fortune de CHF 514.35.

Valérie la remercie pour son travail tout au long de l'année. Elle passe la parole aux vérificateurs, qui étaient cette année : le Chœur St-Michel de Martigny-Bourg et le chœur mixte l'Edelweiss de Lourtier.

## **8. Rapport des vérificateurs (Martigny-Bourg et Lourtier)**

Mme Béatrice Albasini et Mme Nicole Rebert attestent de la bonne tenue et de l'exactitude des comptes et en demande décharge à l'Assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité par applaudissement.

## **9. Fixation du montant de la carte de fête**

Le comité propose d'augmenter le montant de la carte de fête à Fr. 35.- pour les adultes et Fr. 25.- pour les chœurs de jeunes.

Concernant les chœurs d'enfants, notre souhait est de maintenir le montant de la carte de fête à Fr. 5.- puisque les responsables des chœurs d'enfants ont réitéré leur nette préférence à se munir d'un pique-nique, plutôt que du service d'un repas. Il est bien entendu que le très attendu goûter à la fin de la manifestation est toujours d'actualité.

L'assemblée approuve ses montants par applaudissements.

## **10. Rapport de la Commission de Musique (CM)**

### 10.1 Rapport de la 53ème Fête de chant de Martigny-Bourg – Paroles prononcées par Solange Besson :

Les 2, 3 et 4 mai derniers, 8 chœurs d'enfants, 1 chœur de jeunes et 27 chorales d'adultes ont fait le déplacement de Martigny-Bourg pour chanter, s'écouter, se rencontrer, bref, pour vivre des moments essentiels et précieux.

La chorale St-Michel, son comité d'organisation, tous les bénévoles, les commissaires et les généreux donateurs ont permis ces jours magiques de fête, hors du temps.

Tout a été longuement et mûrement pensé pour que cette fête puisse se dérouler dans les meilleures conditions: la proximité des différents sites était très confortable et propice aux rencontres sans perte de temps. La rue du Bourg toute belle décorée a été un écrin magnifique pour nos aubades et autres verrées.

Les noms poétiques des podiums nous ont invités à élever notre regard (Ciel d'azur, lune d'argent et leur vermeille)

Et que dire de l'église du Bourg, si inspirante et lumineuse pour nos concerts.

Etant donné la configuration des portes d'accès, la chorale qui allait se produire attendait dans l'église son passage. Ceci a été apprécié et a permis de se préparer dans le calme et l'écoute.

Encore une fois, les concerts devant jury (mais surtout devant nos amis choristes) sont un moment très fort. Voir ces bancs remplis pour nous écouter les uns les autres m'émeut vraiment.

Les choristes participant à la messe du dimanche matin ont été sollicités pour animer la cérémonie. Merci beaucoup d'y avoir joint vos voix. Avec le bel emballage du quintette de musiciens de l'harmonie de Marigny, nous avons pu vivre un moment fervent et beau.

La collaboration avec la commission de musique du CO a été parfaite, presque reposante ! Merci !

Le rapport général du jury, que votre président ou présidente vous a peut-être lu en répétition, témoigne de cet accueil chaleureux, du soin apporté à tous les détails et du bon déroulement de toute la fête.

Les membres du jury ont aussi relevé le bel engagement de toutes les chorales et mentionnent la bonne santé chorale de notre groupement. Le Bas-Valais chante et chante bien ! Quelle fierté ! Les 2 mots emblématiques de cette fête « Chantez, rayonnez » n'ont pas été qu'un souhait. C'est véritablement ce que nous avons vécu, ce qui s'est lu sur vos visages.

Encore un MERCI majuscule à nos amis de Martigny-Bourg d'avoir offert beaucoup, vraiment beaucoup de temps, beaucoup de compétences et de dévouements incroyables.

## 10.2. Tournus

Vous avez reçu la répartition des sociétés pour les 2 jours de notre prochaine fête de Lourtier. Pour l'instant, aucune demande de modification ne m'est parvenue. Parfait ! Chers présidents et présidentes, n'attendez pas si vous devez impérativement changer votre jour de participation. Venez au plus vite vers nous.

## 10.3. Chants d'ensemble

Les titres des chants d'ensemble vous ont été transmis. Merci de bien les faire suivre à vos directrices et directeurs.

Il s'agit de

**Chœurs d'hommes** : « L'Alpée » de Fernand Ruffieux et Joseph Bovet

Ce chant est à 3 voix égales, comme demandé par quelques chœurs d'hommes

**Chœurs de dames** ; « Espoir » de Marie-Claude Chappuis

**Pour les Chœurs mixtes**, la démarche est particulière pour cette édition. Lors de la fête de mai 2026, l'Edelweiss de Lourtier fêtera aussi ses 80 ans d'existence. Et pour célébrer ce beau jubilé, elle a commandé une création qui sera notre chant d'ensemble.

Nous avons la richesse d'avoir au sein de notre groupement 2 artistes de talent, à savoir un poète et un compositeur qui ont relevé le défi : Michel Roulin en a écrit les paroles, s'inspirant de ce coin de pays si cher à ses habitants, à ses choristes qui le célèbrent si bien. Damien Luy les a parfaitement mises en musique avec des mélodies populaires et entraînantes.

Des fichiers audios d'apprentissage vous ont été envoyés. Vous devez les télécharger avant un certain délai. Si vous avez laissé passer ce délai, vous pouvez me recontacter. Merci à Mathieu Constantin de nous avoir partagé son travail.

#### 10.4. Inscriptions

Vous allez recevoir au mois de décembre le formulaire de participation à la fête. Il comprend l'indication des pièces pour le Jury ainsi que l'envoi des partitions. Nous vous rendons attentifs au fait qu'il vous est demandé 3 exemplaires de chaque pièce. Deux sont envoyés aux jurys.

Pour le 3ème exemplaire, **il est capital que la partition soit originale et non pas une photocopie**. Cette partition est en effet destinée à enrichir le fonds de partitions de l'AVCC. Maintenant que ce fonds est intégré à la Médiathèque Valais, ce n'est plus possible de travailler avec des photocopies. Soit la partition est originale, soit ils doivent la détruire. Alors merci de jouer le jeu.

Merci de rappeler à votre chef de bien minuter les chants choisis pour ne pas dépasser le timing demandé, à savoir 7 minutes de musique.

Je vous demande également de ne pas nous donner des partitions sous forme de feuilles volantes, juste imprimées sur le recto. Ceci rend le travail impossible pour le jury. Il y a une touche formidable sur les imprimantes qui permet de relier comme un livret.

Le nombre de choristes inscrits sur ce bulletin correspond aussi au nombre de repas commandés et donc facturés. Jusqu'au mois de mai, nous comprenons bien qu'il peut y avoir des changements. Mais vous ne pouvez en aucun cas modifier la facture si des repas n'ont pas été consommés. Il s'agit juste d'être correct avec les organisateurs qui les paient, eux, ces repas.

Comme chaque année, je vous enverrai un mail un bon mois avant la fête pour vous demander de vérifier s'il y a des changements quant à ce nombre. Si je ne reçois pas de réponse de votre part, le nombre indiqué sur le bulletin d'inscription fera foi.

Pour le rapport du jury, nous avons à nouveau limité à 5 le nombre de personnes pouvant y assister. Tous les membres du jury ont dit que ça fonctionne très bien. L'autorisation d'enregistrer a, je l'espère, facilité le compte-rendu ultérieur à vos choristes. Je crois que tout le monde a maintenant compris que cette manière de faire permet à plus de chanteurs d'écouter les aubades et d'y trinquer ensemble.

Pour la prochaine fête, sur les conseils des jurys, nous désirons organiser quelques minutes d'entretien avec le ou la chef(fe) seul(e).

#### 10.5. Formation

Depuis quelques années, votre groupement n'a plus organisé de cours de pose de voix et lecture musicale et de pose de voix. De belles et variées propositions de formation vous sont proposées par la Fédération cantonale, aussi dans le Bas-Valais.

Des cours de coaching vocal en petit groupe reprennent. Dans le Bas-Valais, ils ont lieu à Martigny avec Alain Carron. 5 samedis matin entre janvier et avril, durant 1 heure à un prix imbattable de 50 francs.

C'est vraiment important de transmettre ces infos à vos choristes.

Un cours de découverte et d'initiation à la direction chorale est mis sur pied. 5x 2heures, une fois par mois, le mercredi, entre novembre 2025 et mars 2026.

La Fédération cantonale soutient la formation des chorales. Elle subventionne à hauteur de 50% les chœurs qui font appel à un coach vocal professionnel pour venir quelques fois en répétition. C'est vraiment intéressant. Les chœurs qui ont fait la démarche, d'après les échos que j'en ai, sont ravis.

Vous trouvez toutes ces informations sur le site de la Fédération.

Merci à vous tous de votre présence ce matin. Merci pour votre engagement pour votre société, pour l'art choral de notre coin de pays.

Et je passe la parole à Catherine pour le volet Fête des enfants.

10.6. Rapport fête de chant Martigny-Bourg mai 2025. Paroles prononcées par Catherine Abbet :

*La 53<sup>ème</sup> fête du Bas-Valais marquait le retour de la traditionnelle fête des enfants avec des ateliers différents, le passage devant le jury et la fête le samedi. Ce fut une belle réussite avec beaucoup de joie et de plaisir malgré une météo capricieuse, tous les petits chanteurs ont pu passer une magnifique journée musicale. Tout avait été si bien pensé et anticipé. Un grand merci au comité d'organisation et aux responsables de la fête des enfants. Merci pour l'accueil chaleureux des guides et les infrastructures au top. Tout cela a permis de donner un concert de qualité..... Les directrices et les chanteurs ont fait de nombreux retours positifs. Je tiens également à remercier les directrices pour le travail fourni sans relâche durant toute l'année, les sourires partagés le jour de la fête, l'énergie et les compétences mises au service des enfants. Merci également de tout cœur à Vidhya, avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer pour l'organisation de sa 1<sup>ère</sup> fête. De la douceur, de la créativité et une efficacité redoutable, la meilleure recette pour faire du bon travail.*

*Pour l'année prochaine, nous nous réjouissons de faire résonner nos voix dans le joli village de Lourtier. Une idée m'est venue en préparant les différents chants d'ensemble. Et si nous invitions les « grands », vous, quoi, les adultes à participer à notre concert final en réunissant nos voix. Notre concert est le samedi, juste avant le début de la fête des adultes. J'ai donc choisi pour ce projet, le chant « la nuit des roses ». Les enfants interpréteraient la 1<sup>ère</sup> voix et les adultes chanteraient avec eux en polyphonie. Ce serait l'occasion de créer un merveilleux partage musical. Alors n'hésitez plus, on vous attend. Motivez vos choristes. Bonne saison musicale à tous.*

## 11. Admissions / Démissions

Nous avons malheureusement 3 démissions à vous annoncer ce matin :

- Le Chœur mixte Saint-Michel des Evouettes
- Le Chœur d'hommes Paroissial du Châble
- La Chorale de Massongex (chœur mixte)

Nous espérons que les chanteurs de ces 3 chorales, en manque d'effectifs notoire, retrouveront le plaisir de chanter dans une autre chorale du groupement.

## 12. Nominations statutaires

Nous avons la chance de vous annoncer ce matin deux nouvelles arrivées dans notre comité.

Tout d'abord, nous devons formaliser la présence parmi nous de Patrick Biselx qui nous a rejoint à la suite de notre assemblée générale de Martigny-Bourg. Patrick met son talent vocal à la disposition de nombreuses chorales dont la Cécilia de Fully, la Sainte-Cécile de Liddes ainsi que l'ensemble vocal Voci Amici. J'ai même la chance de le côtoyer au sein de la chorale de Suisse-Romande. Il a fonctionné dans notre comité durant cette dernière année et nous vous proposons, avec conviction, de le nommer à la vice-présidence du Groupement. Sa nomination a été acclamée par applaudissement.

Pour équilibrer le nombre de membres au comité et à la commission de musique, et au vu de l'importance de la collaboration entre la présidence du comité et la présidence de la COMU, nous vous proposons la nomination de Solange Besson comme membre à part entière de notre comité. Cela ne changera pas grand-chose à notre fonctionnement puisque Solange participe déjà depuis de nombreuses années à toutes nos séances. Y a-t-il des oppositions à cette proposition ? Merci Solange pour ton immense investissement à la cause de notre Groupement. Sa nomination a été acclamée par applaudissement.

Comme déjà annoncé, je quitte aujourd'hui, avec un gros pincement au cœur je l'avoue, votre comité. Il y a au sein de ce dernier un homme qui compte plus de 50 années de chant au compteur et qui a confirmé toutes ses compétences depuis sa nomination à notre AG du Levron et en particulier lors de la dernière fête de chant de Martigny-Bourg. Son hommage surprise m'a, il est vrai, profondément bouleversée, et je l'en remercie officiellement ce matin. Dire merci est le ciment de la politesse dans la bonne coexistence sociale. C'est un petit cadeau immatériel que j'ai l'honneur de t'offrir aujourd'hui. Merci Jean- Michel. Je vous propose donc de nommer notre ami Jean-Michel Hiroz à la Présidence de notre Groupement. Sa nomination a été acclamée par applaudissement.

Merci à vous et merci surtout à Jean- Michel d'accepter cette tâche. Je me permets de lui souhaiter beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Prise de paroles de M. Jean-Michel Hiroz, suite à sa nomination :

*Chers amis chanteurs,*

*Je vous remercie de tout cœur pour la confiance que vous m'accordez en m'attribuant cette nouvelle responsabilité. J'espère que je saurai répondre à toutes vos attentes en me mettant au service de notre Groupement et de son comité. Je vous assure que je vais donner tout mon cœur et toute mon énergie pour accomplir au mieux ce mandat. Dans ce comité, je serai entouré de personnes très compétentes qui nous permettront d'aller de l'avant pour les années à venir et qui m'ont promis, lors de notre dernière assemblée... de me corriger si je fais fausse route. Je suis également convaincu que je pourrai compter sur la précieuse collaboration de chaque comité d'organisation de nos prochains rassemblements, collaboration indispensable pour que nos rencontres annuelles se déroulent dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Je voudrais aussi remercier les membres de la commission de musique qui effectuent chaque année un travail remarquable pour préparer la fête de chant et sur laquelle le comité compte beaucoup. Merci à Solange et à toute son équipe. Je sais également que je pourrai à tout moment faire appel à Valérie qui ne nous laissera pas tomber malgré son emploi du temps très chargé.*

*Je vous souhaite, chers amis chanteurs, ainsi qu'à chaque membre de votre chorale, une très belle année musicale et me réjouis de vous retrouver lors de votre concert annuel ou à la fête de chant de Lourtier.*

*Permettez-moi de m'adresser une fois encore à Valérie...*

*Chère Valérie,*

*Un tel engagement et tant d'années données à notre Groupement et à son comité méritent toute notre reconnaissance et, comme pour ton prédécesseur, Monsieur Robert Gay-des-Combes, je propose que l'assemblée des délégués accepte de te nommer présidente d'honneur de notre Groupement.*

*Chers délégués des chorales du Bas-Valais, pour respecter les statuts du Groupement des Sociétés du Bas-Valais, merci de bien vouloir vous prononcer à l'aide de votre carte de vote si vous acceptez cette proposition...*

*Chère Valérie,*

*Nous nous réjouissons d'avoir parmi nos membres une nouvelle présidente d'honneur qui, j'en suis certain, sera toujours très attachée à notre Groupement et sur laquelle nous pourrons compter si nécessaire. Bonne route, bon vent à toi et merci du fond du cœur...*

### 13. Lieux des prochaines fêtes

Pour la suite de nos activités, voici les lieux de nos prochains rassemblements :

**En 2027**, nous vous proposons de vous inscrire à la Fête cantonale qui est en train de s'organiser dans notre capitale valaisanne.

**En 2028**, notre rassemblement se fera dans le magnifique bourg médiéval de Saillon ! Nos remerciements aux responsables et aux chanteurs de la Laurentia d'avoir respecté leur engagement auprès du Groupement en assumant l'organisation de cette fête.

**En 2029**, une fête fédérale se profile du côté de Fribourg. Nous vous encourageons vivement à vivre cette expérience aux côtés de nos amis fribourgeois.

Et enfin **en 2030**, notre groupement se retrouvera à nouveau dans l'Entremont puisque la société organisatrice sera la Sainte-Cécile de Liddes.

#### 14. Divers

- N'oubliez pas de remplir et de nous retourner rapidement le formulaire mis à votre disposition pour la transmission des noms de vos jubilaires ! De plus, dès aujourd'hui **vos directeurs et directrices** recevront également la distinction de la Fédération cantonale selon leurs années de direction (20/35/50/60 et 70 ans). Merci de penser à les signaler sur ce formulaire.
- Mme Christine Thétaz demande s'il y aura une fête de chant en 2029. Valérie répond qu'il n'y aura pas de fête de chant afin de permettre aux chorales de se consacrer pleinement à la fête cantonale à Fribourg.
- Valérie passe la parole à M. Fabien Albasini, Président de notre Fédération cantonale.

*Chers amis chanteurs et délégués du GSCBV, chers membres du comité,*

*Au nom de la fédération, laissez-moi vous transmettre nos plus cordiales salutations et vous informer de nos dernières actualités.*

*Comme vous le savez, après une saison 2024/2025 de transition où nous avons avancé sans présidence à la tête de notre fédération, nous sommes revenus à une situation normale ce printemps. Toutefois, je me dois de vous informer que notre administratrice est actuellement en arrêt maladie pour cause de complications dans sa grossesse. Nous travaillerons donc malheureusement sans elle jusqu'au terme de son congé maternité au printemps prochain, ce qui m'offre malgré moi l'opportunité de constater l'importance de son poste et du temps à y consacrer.*

*Au niveau des formations proposées par la fédération, le cours d'initiation à la direction débutera le 12 novembre. Il reste encore de la place, n'hésitez pas à en parler autour de vous et à vous inscrire.*

*Vous avez reçu dernièrement les informations pour les cours de coaching vocal et la liste des formateurs que vous pouvez directement mandater dans vos sociétés pour du travail vocal adapté à vos besoins. Ces cours ont été appréciés ces dernières années et nous ne pouvons que vous encourager à profiter des offres proposées et subventionnées par la fédération.*

*Nos traditionnels camps d'été reviendront sur le devant de la scène en 2026.*

*Tout d'abord un Air de Montagne en juillet, chapeauté par le Papatuor qui s'est spontanément proposé pour nous aider dans l'organisation. Ce camp mêlera marche en montagne et chant dans les jolis décors du Val Ferret.*

*Du 10 au 15 août, Chœur en Herbe fera la part belle aux musiques de films, sous la direction de la jeune et talentueuse fribourgeoise Naomi Spicher. Destinés aux 12-25 ans, ce camp offrira à nos jeunes l'occasion de partager une semaine de musique et de découvrir de nouveaux horizons, accompagnés d'un quatuor à cordes.*

*Enfin, l'organisation de la prochaine fête cantonale avance comme prévu, les grandes lignes sont tracées et notre commission musicale s'active maintenant à terminer la programmation des différents ateliers.*

*La plupart des chefs déjà confirmés viennent d'une autre région de la Suisse, voire hors frontière. C'était là une volonté de notre commission musicale de pouvoir diversifier l'offre et présenter de nouvelles idées.*

*La date de présentation des ateliers vous sera communiquée ultérieurement mais se situera dans le courant du mois de février. Les inscriptions définitives (aubades, jury, ateliers) interviendront quant à elles environ un mois plus tard, courant mars.*

*Nous reviendrons en détail sur le déroulement de la fête cantonale lors de l'assemblée générale de la fédération, le 28 mars prochain.*

*Pour conclure, je souhaite remercier Valérie pour son engagement au service de l'art choral.*

*Entrée au comité du groupement en novembre 2012, présidente dès 2018 et membre du comité de la fédération, je te remercie de ta bonne collaboration et des moments partagés.*

*Merci pour ta bonne humeur, ton humour, même dans la période difficile du Covid. Malgré l'interdiction de se rassembler, l'annulation des fêtes de chant, tu as su encourager les chanteurs de nos chorales et mettre tout en œuvre pour des retrouvailles exceptionnelles le 1er mai 2022 à Collombey. Une belle réussite, un moment très attendu, très apprécié.*

*Co-présidente du comité d'organisation de la fête de chant 2026 à Lourtier, je te souhaite déjà plein succès et me réjouis d'y revenir pour vivre cet événement.*

*A vous tous, un grand merci pour votre investissement dans vos sociétés et comités respectifs et une belle fin de journée !*

## **15. Clôture**

Valérie remercie la commune de Val de Bagnes pour l'apéritif. Ce dernier est servi par la chorale organisatrice de cette assemblée, le Chœur l'Edelweiss de Lourtier à qui nous réitérons nos vifs remerciements pour son efficacité, ainsi que pour que les prestations musicales durant cette assemblée.

## **16. Présentation de la Fête de Chant 2026**

Jean Follonier, célèbre auteur de notre terroir, écrivait :

« A l'époque, les chants des fléaux ne polluaient pas le silence. Il ne faisait que scander la marche du temps et nous apporter la merveilleuse promesse du pain ».

Le Lourtierain s'en est fait une sagesse. Il n'a pas besoin de savoir tellement de choses : seulement la terre, et ce côté de lumière vers lequel tout se tourne : les antiques forces qui maintiennent tout, et cette chaleur d'amitié dont nous savons bien qu'elle fait plus léger l'air où baigne ce monde.

Le CO de notre prochain rassemblement souhaite mettre sur pied une fête à taille humaine où l'importance de la rencontre ne sera pas un vain mot.

Olivier Giroud, responsable de la communication, présente la prochaine fête.

Martigny, le 9 décembre 2025

La secrétaire  
Karine Roth